



LA FISCALITÉ EN AGRICULTURE COMMENT ELLE PEUT ÊTRE UTILE?

Maude Caron
Fiscaliste
FBL s.e.n.c.r.l.

PLAN

Réalité d'un transfert de ferme

Comment la fiscalité peut vous aider?

- La déduction pour gain en capital
- Le transfert en franchise d'impôts

Quoi faire au niveau légal?

- Structures juridiques
- Régimes matrimoniaux
- Conventions entre actionnaires
- Testaments
- Conventions de fidélité

Quelques notions de base

- TPS/TVQ
- Dépenses déductibles ou non?

RÉALITÉ D'UN TRANSFERT

Valeur marchande des actifs: \$\$\$

Enfant: malgré les taux d'intérêts bas, il semble difficile d'acquérir la ferme sans avoir un taux d'endettement très élevé;

Parent: veut récupérer son investissement. Pour lui, c'est un fonds de pension.

Fiscalité: à première vue, est un frein au transfert.

COMBIEN ÇA VA COÛTER EN IMPÔTS?!

COMMENT LA FISCALITÉ PEUT VOUS AIDER?

La déduction pour gain en capital

- Permet d'exonérer jusqu'à 800 000\$ (1 M\$ au Québec)¹ de gain en capital sur la vente des actifs agricoles;
- L'économie d'impôts est importante: une déduction pour gain en capital vaut environ 225 000\$!
- Avantage pour l'agriculteur: contrairement aux autres entrepreneurs, il n'est pas nécessaire de vendre des actions pour pouvoir bénéficier de la déduction pour gain en capital.
- Le gain en capital est imposé à 50%.

1. Le gouvernement Couillard a annoncé dans sa dernière mise à jour économique en décembre qu'elle haussait la DGC pour les biens agricoles à 1M\$. Pour l'instant, le gouvernement fédéral ne s'est pas encore harmonisé à cette mesure. Par contre, la déduction au fédéral est indexée à chaque année à compter de 2015.

COMMENT LA FISCALITÉ PEUT VOUS AIDER?

Le transfert en franchise d'impôts

- Toute transaction entre personnes liées (parents, enfants, frères et soeurs) doit obligatoirement se faire à la juste valeur marchande.
- Les règles fiscales permettent cependant de transférer à un enfant ou un petit-enfant les biens qui se qualifient de biens agricoles admissibles (actions/part d'une société agricole familiale ou biens agricoles) à un prix qui se situe entre le prix de base rajusté (coût) et la juste valeur marchande du bien.
- Permet de trouver un juste milieu en déterminant un prix qui accomodera tant le parent que l'enfant.

QUOI FAIRE AU NIVEAU LÉGAL?

En plus de la fiscalité, il est important d'écrire tous les documents légaux qui permettront de prévoir le pire.

Certains diront que les frais de notaire/avocat ne valent pas la peine d'être dépensés: ils sont ESSENTIELS.

Cours 101: régime matrimoniaux

- Patrimoine familial: résidences, REER, véhicules, fonds de pension...
- Société d'acquêts: tous les biens acquis depuis le mariage seront partagés 50/50
- Séparation de biens: tous les biens acquis depuis le mariage restent la propriété de chacun des conjoints.

QUOI FAIRE AU NIVEAU LÉGAL?

Convention entre actionnaires: permet de dicter d'avance ce qui se passera en cas de décès/chicane;

Testament: décéder sans testament est un calvaire. Permet d'énoncer vos dernière volontés.

Conventions de fidélités: utiles dans les cas de transfert en franchise d'impôts

- Permet d'établir une pénalité lorsque des ventes ont lieu et que l'enfant pourrait s'enrichir au détriment des parents.

NOTIONS DE BASE: TPS/TVQ

La loi sur la taxe d'accise permet de réclamer un crédit de taxes sur intrants sur les intrants utilisés par un inscrit dans le cadre de ses activités commerciales.

Par contre, certaines taxes ne peuvent être récupérées:

- La taxe payée sur la prime d'assurances;
- Les droits spécifique sur pneus neufs;
- Aliments et boissons (limitée à 50%);
- Si votre voiture a été payée plus de 30 000\$ ou coûte plus de 800\$ par mois en location, l'excédent ne peut être réclamé;
- Toute dépense personnelle du propriétaire.

NOTIONS DE BASE: TPS/TVQ

Revenu Québec a accentué les vérifications en TPS/TVQ. Avant de réclamer un CTI/RTI sur une facture, vous devez vous assurer:

- Que le nom de votre entreprise est clairement indiqué et que c'est bien le bon;
- Que la date soit inscrite;
- Que le fournisseur ait bien indiqué ses numéros de taxes sur la facture;
- Que la description du bien/service est bien écrite.

Sans ses items au minimum, le CTI/RTI vous sera refusé.

NOTIONS DE BASE: DÉDUCTIBILITÉ DES DÉPENSES

- Dépenses déductibles: évidemment, tout ce qui sert à exploiter votre entreprise. Tout ce qui est acquis pour votre bénéfice personnel ne peut être déduit dans le calcul de votre revenu.
- On capitalise ou on passe à la dépense? De façon générale, la règle à savoir est la suivante: le bien me servira-t-il à long terme?
 - Une bâtisse est bien évidemment capitalisée. Elle fera partie de vos actifs. Par contre, si vous réparez le coin de votre bâtiment que votre voisin a accroché constituera une dépense.
 - Particularité: le drainage souterrain d'une terre peut, au niveau fiscal, être considéré comme une dépense.
 - Si on améliore grandement le bien, par exemple, réfection complète de l'électricité, changement des fenêtres, il vaut mieux capitaliser.

NOTIONS DE BASE: DÉDUCTIBILITÉ DES DÉPENSES

De façon générale, les entreprises agricoles sont peu vérifiées par les autorités fiscales.

Il n'est cependant pas dit que cela ne changera pas.

À faire attention:

- Véhicules immatriculés tous au nom de l'entreprise;
- Diesel coloré dans vos Jetta... ou vos pickup à l'encan...
- Entretien et réparations



MERCI!